

IV- PLACE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DANS LE SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE ET EDUCATIF

1- Définition

L'orientation d'après Jean DELAY est l'ensemble des dispositions, des mesures et des pratiques propres à préparer et assurer l'épanouissement de chacun dans le cours de sa scolarité. Au fur et à mesure que l'élève approchera du terme de sa scolarité, l'orientation lui fera prendre conscience des possibilités d'une insertion socioprofessionnelle qui convient au mieux à ses aptitudes et à ses goûts.

Par disposition il faut entendre tous les éléments capables de permettre une meilleure connaissance du développement des filières dans l'environnement socio-économique (l'information, tests psychotechnique.) L'épanouissement concerne le fait que l'orientation doit respecter à la fois les aptitudes et les goûts.

Ainsi donc, l'orientation est un processus comportant un système d'information sur les filières et de l'insertion de l'enfant dans les structures socio-économique. De cette définition ressort l'idée clé selon laquelle l'orientation concerne à la fois la scolarité et la profession dans la mesure où il s'agit de préparer l'élève à l'apprentissage du métier et à la vie professionnelle auxquels la nature le destine. C'est

pour cela qu'on parle d'orientation scolaire et professionnelle. L'orientation concerne le monde socio-économique. On dit donc que l'orientation est à la fois pédagogique (scolaire) et sociale (professionnelle). Cette orientation professionnelle est la détermination de la meilleure voie professionnelle ouverte à un individu d'après l'inventaire de ses aptitudes et de ses motivations en fonction des possibilités d'accueil et de l'environnement socio-économique.

2- Les raisons de la mise en place de l'orientation scolaire et professionnelle

a) Raisons générales

On peut se demander ce qui a motivé la mise en place du système d'orientation scolaire et professionnelle au sein des systèmes éducatifs. On peut noter plusieurs raisons, mais trois nous paraissent fondamentales :

- D'abord le bouleversement profond des structures de l'emploi. En effet, les emplois deviennent de plus en plus variés et complexes. Pour les exercer il faut des aptitudes et une formation appropriée.
- Ensuite le développement prodigieux de l'enseignement avec de nombreuses variétés de filières générales et structures techniques et technologique. Il faut donc des personnes qui soient au fait de l'actualité des professions afin d'éviter aux élèves de faire un mauvais choix
- Enfin, les besoins économiques obligent à mieux structurer les domaines de pointe en matière de profession.

Comme on le voit, l'orientation est la fois une tâche pédagogique puis sociale. Elle est pédagogique parce qu'elle consiste à guider les élèves dans le choix des filières d'enseignement en fonction de leurs aptitudes et de leurs goûts. Elle est sociale parce qu'elle est destinée à guider les individus dans le choix de la profession de telle manière qu'ils soient capables de l'exercer et qu'ils s'en trouvent satisfaits.

En Côte d'Ivoire, la mise en place du système d'orientation répond à trois exigences : la lutte contre l'échec scolaire, la mobilité professionnelle et la satisfaction des besoins du pays.

- D'abord le bouleversement profond des structures de l'emploi. En effet, les emplois deviennent de plus en plus variés et complexes. Pour les exercer il faut des aptitudes et une formation appropriée.
- Ensuite le développement prodigieux de l'enseignement avec de nombreuses variétés de filières générales et structures techniques et technologique. Il faut donc des personnes qui soient au fait de l'actualité des professions afin d'éviter aux élèves de faire un mauvais choix
- Enfin, les besoins économiques obligent à mieux structurer les domaines de pointe en matière de profession.

Comme on le voit, l'orientation est la fois une tâche pédagogique puis sociale. Elle est pédagogique parce qu'elle consiste à guider les élèves dans le choix des filières d'enseignement en fonction de leurs aptitudes et de leurs goûts. Elle est sociale parce qu'elle est destinée à guider les individus dans le choix de la profession de telle manière qu'ils soient capables de l'exercer et qu'ils s'en trouvent satisfaits.

En Côte d'Ivoire, la mise en place du système d'orientation répond à trois exigences : la lutte contre l'échec scolaire, la mobilité professionnelle et la satisfaction des besoins du pays.

b) Les fondements de l'orientation scolaire professionnelle et
les critères d'orientation en Côte d'Ivoire

❖ La lutte contre l'échec scolaire

L'orientation scolaire et professionnelle est en mesure d'encadrer l'élève de l'entrée jusqu'à la sortie du système éducatif. Cet encadrement permet à l'élève de prendre conscience de ses possibilités, de ses limites et de choisir en conséquence ses filières de formation. De ce point de vue l'OSP s'affirme comme un processus et non comme un acte partiel.

❖ La mobilité professionnelle

Cette mobilité signifie changement de profession. Elle est inscrite dans les multiples activités quotidiennes du conseiller d'orientation. Il s'agit d'informer les travailleurs sur les possibilités qui leurs sont offertes dans le cadre d'un changement de profession ou d'emploi. Ces informations tiendront compte de la mobilité à la fois interne et externe

❖ Les besoins du pays

L'OSP doit aider l'Etat à rentabiliser au mieux les lourds investissements que l'éducation et la formation nécessitent. Elle doit œuvrer à la répartition judicieuse des ressources humaines en mettant en place une stratégie pour satisfaire les besoins exprimés par les pouvoirs publique.

Les critères d'orientation en cote d'ivoire

- Les mérites de l'élève (les notes obtenues)
- Les besoins nationaux de développement
- Les capacités des structures d'accueil
- Les vœux ; l'âge ; et l'avis du conseil de classe

3- Démarche de l'orientation scolaire et professionnelle ,

Une telle approche de l'orientation implique la mise en place d'une démarche pour cerner ce qu'est l'individu, ce qu'il a et ce qu'il peut réellement faire.

❖ Le diagnostic psychologique :

Il s'agit de la connaissance de l'individu, de ses intérêts et de ses motivations. Cette approche nécessite la conception et l'élaboration de batteries de tests psychotechniques adaptés par ce biais, l'on est à même de découvrir les possibilités réelles ou potentielles de l'individu. En outre, des entretiens directifs ou semi directifs sont conduits dans le cadre des échanges entre l'individu et le spécialiste. La connaissance du milieu social par des visites à domicile.

❖ Le diagnostic des compétences :

Ce diagnostic est basé sur l'approche des performances scolaires ou résultats scolaires. Ces performances doivent être conformes à la future profession ou aux vœux de l'élève. Ce diagnostic permet de juger l'élève sur des capacités très variées, de chercher en chacun des facteurs positifs et de les catégoriser par rapport à leur capacité.

❖ Le diagnostic du milieu :

a- Il est centré sur l'environnement familial et l'environnement socio-économique en général. Au niveau de l'environnement immédiat, le conseiller ou le spécialiste de l'orientation cherchera à connaître le CSP (catégorie Socioprofessionnelle) des parents pour approcher les conditions matérielles et financières de ceux-ci. Il tient compte également de l'appartenance ou non d'une famille unie. Le niveau intellectuel ou culturel des parents.

b) L'environnement socio-économique général :

Le diagnostic doit porter à ce niveau sur le monde du travail c'est-à-dire (quels sont les emplois en Côte d'Ivoire et en particuliers les emplois porteurs).

Les infrastructures d'accueil (les types de sociétés : industrielles, commerciales, service sur les besoins de l'Etat. L'évolution du marché du travail).

Ces trois formes de diagnostic doivent être réalisés nécessairement par le conseiller d'orientation. Il s'agit de la synthèse de tous les diagnostics susceptibles de porter un jugement de valeur sur les meilleurs vœux ou les souhaits de l'élève.

4- Les différentes tendances de l'orientation et leur impact socio-économique

L'orientation comme nous l'indiquions est un système qui permet à l'individu de se guider depuis son entrée à l'école jusqu'à son insertion professionnelle. Ainsi, à travers un mécanisme basé sur le conseil et l'information, l'orientation fait acquérir une culture et une formation à l'individu susceptible de lui permettre de choisir lui-même sa voie.

Mais les choses n'ont pas toujours fonctionné de cette façon, car des Etats en fonction des buts appliqués à l'éducation et des impératifs socio-économiques ont donné certaines orientations au système d'orientation si bien que chaque tendance quelles que soient ses caractéristiques aura un impact socio-économique.

- *La tendance dirigiste*

Ici l'individu n'est pas libre. Au nom de la planification rigoureuse, l'Etat impose à l'individu une orientation en fonction des priorités socio-économiques. Cette orientation est basée sur la sélection.

Cette tendance s'observe dans la plupart des pays marxistes qui veulent accroître leur expansion politique et économique.

C'est aussi le cas de certains pays jeunes qui veulent assurer leur essor économique.

En Côte d'Ivoire par exemple, la planification est indicative assortie d'une sélection en fonction des priorités de l'Etat.

Cette tendance dirigiste a des contraintes considérables. D'abord l'individu n'est pas libre, ensuite l'aspect psychologique qui est une composante importante dans le rendement de l'individu n'est pas pris en compte.

S'il est vrai que le progrès social est l'apanage des compétences avérées, il faut que l'individu ait l'amour de l'emploi qu'il exerce. Au total, la tendance dirigiste a des implications sélectives et se révèle comme une stratégie de développement qui, à la longue-peut avoir un impact néfaste sur le système de production tant les ressources humaines ne peuvent s'épanouir totalement.

- *La tendance intermédiaire*

Ici l'orientation tout en tenant compte des impératifs économiques prendra en considération les qualités tant intellectuelles que psychiques de l'individu d'exercer l'emploi qui correspond à ses goûts et qui lui permet d'être utile à la société.

Mais cela n'est pas toujours facile car l'on n'arrive pas toujours à satisfaire à la fois l'individu qui exprime une volonté d'orientation et l'Etat qui veut respecter la planification économique et sociale. En cas de conflit, le dernier mot revient toujours à l'institution.

Dans un tel cas, l'individu se trouve frustré car l'objectif d'une injustice. Ainsi, il va se poser un problème de motivation et de goût, ce qui aura des répercussions sur les activités socio-économiques tant il est que les individus ne donneront pas la pleine mesure de leur compétence.

Au total, c'est l'Etat qui en fonction de ses traditions historiques, des impératifs économiques ou politiques qui décide de l'orientation des individus. Ainsi, pourrait-on se demander de l'attitude du conseiller d'orientation dans ce jeu "d'intérêt économique" ?

5- A propos du rôle du conseiller d'orientation

Il faut indiquer que le conseiller d'orientation est un individu qui a reçu la formation à l'issue de laquelle il a obtenu un diplôme d'Etat. A ce titre il est l'animateur du système d'orientation.

Il a pour fonction d'aider l'individu demandeur à faire des choix des carrières et de filières de formation et cela grâce à des techniques d'investigation dont nous avons parlées. D'une façon générale, il est celui qui est capable :

- D'informer les élèves, les parents d'élèves, les enseignants, le public en général sur les filières de formation existantes et leur débouché.
- Dépister les handicaps socioculturels pédagogiques et psychologiques de l'individu,
- D'étudier les critères d'orientation scolaire et professionnels en rapport avec les données de l'environnement (économique social et scolaires),
- D'informer les élèves et leurs parents sur les dispositions naturelles de leur progéniture de telle sorte à briser les stéréotypes,
- De suivre l'élève de l'entrée jusqu'à la sortie du système éducatif.

Il est donc un homme de synthèse capable de réunir en un tout organisé les informations sur l'environnement afin d'émettre un avis motivé.

Ainsi dit, le conseiller d'orientation ne donne qu'un avis d'orientation et pas plus. Quelles que soient donc les tendances, le conseiller n'impose pas d'orientation à l'individu. Il fait son travail pour lequel il a été formé.

En Côte d'Ivoire par exemple, c'est la commission nationale d'orientation (CNO) qui décide de l'orientation des individus à la fin de l'année scolaire. Comme on le voit l'orientation définitive de l'élève est le fait de l'institution ou de l'élève lui-même.